



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GOLDFLARE ANNONCE LA CLÔTURE D'UN PLACEMENT PRIVÉ PAR ACTIONS ORDINAIRES

Piedmont (Québec), le 2 novembre 2022 – Exploration Goldflare inc. (TSXV : GOFL) (« Goldflare » ou « la Société ») annonce la clôture d'un placement privé par actions ordinaires de 130 000 \$ offert à des investisseurs admissibles à un prix de 0,05 \$ l'unité (1 unité = 1 action ordinaire + 1 bon de souscription permettant au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,065 \$ par action, pour une période de 24 mois suivant la clôture du Placement). L'émission totalise 2 600 000 actions. Les titres émis dans le cadre de ce placement privé sont assujettis à une période de conservation de quatre (4) mois et un (1) jour.

Trois initiés ont participé à ce placement. Aucun honoraire d'intermédiaire n'a été engagé. Considérant qu'il s'agit d'une opération entre apparentés au sens de la Politique 5.9 de la Bourse de croissance TSX et du Règlement 61-101 sur la protection des porteurs minoritaires lors d'opérations spéciales (« Règlement 61-101 »), la Société entend se prévaloir de la dispense d'évaluation formelle et des exigences d'approbation car ni la juste valeur marchande des titres émis aux initiés, ni la contrepartie versée par ces initiés, ne dépasse 25 % de la capitalisation boursière de la Société.

Ce placement privé est conditionnel à l'approbation de la Bourse de croissance TSX.

Le produit du placement sera utilisé pour les besoins en fonds de roulement de l'entreprise.

-30-

Pour en savoir davantage :

Ghislain Morin
Président-directeur général
819 354-9439
ghislainmorin@goldflare.ca

Serge Roy
Président du conseil d'administration
819 856-8435
sergeroy@goldflare.ca